



Photo Yvon Genest, 23 janvier 2022

**La concession de Simon Fournier**

**L'occupation des lots 35 et 36 du cadastre implanté en 1875  
La famille Dessaint dit St-Pierre, 1190 rang Nord,  
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud**

Mariette Blais  
Avril 2024

### **Soyons polis**

Il faut être très poli avec la Terre  
Et avec le Soleil  
Il faut les remercier le matin en se réveillant  
Il faut les remercier pour la chaleur  
Pour les arbres  
Pour les fruits  
Pour tout ce qui est bon à manger  
Pour tout ce qui est beau à regarder  
Le Soleil aime la Terre  
La Terre aime le Soleil  
Et elle tourne  
Pour se faire admirer  
Et le Soleil la trouve belle  
Et il brille sur elle  
Et quand il est fatigué  
Il va se coucher  
Et la lune se lève.

Jacques Prévert

## Préambule

Oui, *soyons polis avec la terre et avec la nature en général!* Ce magnifique poème de Jacques Prévert a constitué un point de départ inspirant pour la production de ce document portant principalement sur la terre de la famille St-Pierre. Signalons tout de suite que ce travail de recherche conduit à un premier aperçu de l'immense travail accompli par les nombreuses générations de cette famille qui se sont succédé sur ces lots 35 et 36 du cadastre de 1875. Nous verrons que les Dessaint dit St-Pierre ont vraiment été polis envers leur terre. Ils ont su la protéger, la garder dans la famille, qualités qui se prolongent de nos jours suscitant ainsi l'admiration.

Depuis plusieurs mois, on peut même parler de quelques années, ce projet d'examiner la transmission de cette terre à travers les générations m'interpelle. Loin dans le temps, au début des années 1700, Simon Fournier recevait des seigneurs Couillard une concession de neuf arpents voisine du côté ouest de celle occupée par Marie-Anne Fournier, sœur de Simon, et Pierre Blanchet, son époux, terre sur laquelle ont été érigées les deux premières églises de notre paroisse. Aujourd'hui, cette concession de neuf arpents est occupée, d'est en ouest, par la famille Bouffard, la famille St-Pierre et la famille Simoneau. Une recherche a été faite pour la famille Simoneau et aussi pour la famille Bouffard, en partie. Les terres occupées dans ce secteur par ces trois familles, les lots 34 à 38 du cadastre de 1875, couvrent les neuf arpents de départ de la concession de Simon Fournier, à peu de choses près. Une caractéristique exceptionnelle pour la famille St-Pierre : si l'on tient compte de la transmission par les femmes, présente sur deux générations, on peut dire que les descendants actuels sont là depuis les tout premiers débuts. Est-ce la seule famille de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud à partager cet attribut? Il n'y en a probablement pas beaucoup.

Ce document propose un voyage dans le temps. Nous verrons ces premières générations de transmission par les femmes, puis l'arrivée du premier St-Pierre en 1751, leur participation lors des événements de 1775-1776, leur présence à Saint-Gervais, les difficultés rencontrées par cette famille et surtout la transmission de la terre durant toutes ces années, les conduisant jusqu'à nos jours.

La plupart des St-Pierre du Québec sont des descendants de Pierre de Saint-Pierre fils de Michel, arrivé en Nouvelle-France possiblement à l'été 1664. Certains ont adopté le nom de Dessaint ou Dessein, contraction de la particule « de » avec la première partie du nom de famille<sup>1</sup>. Nous verrons que plusieurs de vos ancêtres ont utilisé ce patronyme. Selon la même source, avant l'arrivée de Pierre de Saint-Pierre, les ancêtres se trouvaient dans la région de Rouen en Normandie. Par ailleurs, le prénom Michel revient fréquemment au travers des générations de cette famille, comme nous le verrons.

Entrons maintenant dans cette belle histoire! Le premier élément présenté concerne l'ascendance paternelle de Frédéric St-Pierre, fils de Jacques, nos contemporains, avec leur fils et petit-fils, Yorick. Il faut y revenir aussi souvent que nécessaire pour une bonne compréhension.

Bonne lecture!

---

<sup>1</sup> Tremblay, Sylvie (2000). La famille Saint-Pierre. *Cap-aux-Diamants*, (60), p. 40.  
<https://id.erudit.org/iderudit/7670ac>. Consulté en février 2024.

## 1. Ascendance paternelle de Frédéric St-Pierre

Nom du père	Mariage	Nom de la mère
Jacques St-Pierre 1948-	16-06-1973 Saint-Pierre	Céline Lecomte 1952-
Joseph-Alfred St-Pierre 1909-2002	08-04-1931 Saint-François	Gilberte Picard 1909-1995
Alfred St-Pierre 1869-1948	20-07-1897 Saint-Pierre	Ludivine Proulx 1875-1934
Zéphirin St-Pierre 1843-1909	08-01-1867 Saint-François	Philomène Labrecque 1845-1929
Michel Dessaint dit St-Pierre 1796-1857	07-08-1821 Saint-Michel	Marguerite Corriveau 1802-1871
Michel Dessaint dit St-Pierre 1774-1858	14-07-1794 Saint-Gervais	Françoise Pouliot 1774-1854
Jean-Chrysostome St-Pierre 1728-1798	21-04-1751 Saint-Pierre	Angélique Richard ≈1733-
Ignace St-Pierre 1688-1772	15-06-1717 Contrat de mariage Notaire Étienne Jeanneau	Marie-Madeleine Pelletier 1697-1760
Pierre de St-Pierre 1643-1726	24-04-1679 Ste-Famille, Île d'Orléans	Marie Gerbert ≈1650-1749
Michel de Saint-Pierre ≈1610-	29-10-1634 St-Etienne des Tonneliers, Rouen, Normandie, France	Françoise Engren ≈1610-
Gilles Saint-Pierre ≈1580-1638	03-05-1600 Saint-Godard, Rouen, Normandie, France	Marie Queval ≈1576-1623

Sources :

Site *FamilySearch*

Site *Nos Origines*

PRDH (programme de recherche en démographie Historique)

Tremblay, Sylvie (2000). La famille Saint-Pierre. *Cap-aux-Diamants*, (60), p. 40.

<https://id.erudit.org/iderudit/7670ac>. Consulté en février 2024.

## 2. Simon Fournier reçoit sa concession en 1716

Le 10 juillet 1716<sup>2</sup>, les seigneurs de la Rivière-du-Sud, Jean-Baptiste et Louis Couillard, concèdent une terre de neuf arpents de front, du côté nord de la rivière, à Simon Fournier, sur la moitié du terrain qui se trouve entre le bord du fleuve Saint-Laurent et la rivière du Sud, joignant d'un côté au nord-est à « la veuve Blanchette » et de l'autre côté au sud-ouest à Jean-Baptiste Rousseau et par le sud à la rivière du Sud. Il est probable que Simon Fournier et sa famille occupaient cette terre depuis plusieurs années déjà.

Qui est Simon Fournier? C'est l'un des fils de Guillaume Fournier et Françoise Hébert, fille de Guillaume Hébert et petite-fille de Louis Hébert et Marie Rolet. Simon Fournier épouse Catherine Rousseau le 12 novembre 1691 à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans. Catherine est la sœur de Jean-Baptiste Rousseau, le voisin du côté ouest. Simon Fournier se trouve donc voisin, du côté est, de sa sœur Marie-Anne, épouse de Pierre Blanchet, et du côté ouest, de son beau-frère Jean-Baptiste Rousseau. Selon les actes de concession rédigés par le notaire Abel Michon, ces trois familles occupent au total 20 arpents, cinq pour Pierre Blanchet, neuf pour Simon Fournier et six pour Jean-Baptiste Rousseau, ce qui est quand même imposant.

**Le 11 mai 1727**<sup>3</sup>, Simon Fournier et Catherine Rousseau, devant le notaire Abel Michon, font cession de leur terre à leurs enfants. Cet acte nous indique que la propriété de la concession est transférée aux enfants. En contrepartie, Catherine et Simon recevront d'eux, annuellement, des biens de subsistance et aussi l'assurance que l'on prendra soin d'eux. Cependant, cet acte est muet sur la part effective reçue par chacun des enfants. Quelle est la part de chacun et où se situe chacune de ces parts dans le neuf arpents de la concession?

On en apprend plus par un acte de partage passé devant Abel Michon **le 4 avril 1735**<sup>4</sup>. Simon Fournier et Catherine Rousseau ont « *dit et déclaré qu'a été fait le partage de la concession dont ils ont fait cession à tous leurs enfants* ». Ce partage a été fait par tirage au sort : neuf parts, d'un arpent chacune, sont attribuées. De l'ouest vers l'est, la répartition se présente ainsi:

- Étienne Fontaine, pour avoir épousé Madeleine, obtient la première part qui borne au sud-ouest à Baptiste Rousseau;
- Pierre Bouchard obtient la deuxième, pour avoir épousé Catherine;
- Puis c'est la part 3 de Joseph Fournier, un des fils de Simon;
- Et ensuite la part 4 de Jean Ruel, pour avoir épousé Marie-Marthe;
- La part 5 va à Louis Laurendeau, pour avoir épousé Angélique;
- Pierre Gagné dit Bellavance obtient la part 6, pour avoir épousé Geneviève;
- La part 7 va à **Rosalie Fournier**, fille de Simon;
- La part 8 est attribuée à François Bouffard, pour avoir épousé Marie-Anne;
- Et finalement la neuvième et dernière part, du côté du nord-est, joignant la terre des Blanchet, va à Jean Fournier, l'autre fils de Simon.

**Joseph Fournier**, un des deux fils de Simon, laissera en héritage une terre d'environ trois arpents de front regroupant, en gros, les parts 1, 2 et 3. Cette terre nous conduit **aux lots 37 et 38 du cadastre de Saint-Pierre implanté en 1875, soit éventuellement à la terre de la**

---

<sup>2</sup> FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, acte 214, le 10 juillet 1716, FS 5.

<sup>3</sup> FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, acte 790, le 11 mai 1727, FS 21.

<sup>4</sup> FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, acte 2233, le 4 avril 1735, FS 2159.

**famille Simoneau.** Une fraction de la part 7 et les parts 8 et 9 se retrouveront, pour deux arpents et trois perches<sup>5</sup> de front, dans **le lot 34 appartenant à la famille Bouffard** lors de l'implantation du cadastre de 1875. Finalement, nous verrons que, pour l'essentiel, **les parts 4, 5, 6 et l'autre section de la part 7 constitueront les lots 35 et 36 occupés par la famille St-Pierre jusqu'en 1875.** Le lot 35 sera alors vendu cette même année, mais reviendra plus tard dans la descendance des familles St-Pierre et Bouffard à l'occasion du mariage de Mélanie St-Pierre et Alphonse Bouffard. De façon plus spécifique, en ce qui concerne les lots 35 et 36, **Rosalie Fournier**, la fille de Simon Fournier ayant obtenu la part 7 lors du partage de 1735, exercera une influence déterminante, comme nous le verrons. Par la suite, sa fille unique, **Angélique Richard**, jouera un rôle de premier plan dans la transmission de cette terre par son mariage avec **Jean-Chrysostome St-Pierre** en 1751.

Voici une représentation de ces terres sur lesquelles sont superposés les numéros de lots du **cadastre de 1875.**



Carte préparée par Marc Pellerin

Voici les données sommaires paraissant lors de l'implantation du cadastre de 1875

Lot	Superficie	Nom du propriétaire
34	88 arpents et 11 perches	Édouard Bouffard
35	58 arpents et 31 perches	Napoléon Collin
36	80 arpents et 16 perches	Zéphirin St-Pierre
37	58 arpents et 50 perches	Ovide Simoneau
38	59 arpents et 25 perches	Gaspard Blais

<sup>5</sup> Au Canada, l'arpent de 192 pieds est calculé comme ayant 10 perches.



On peut voir que trois des lots possèdent sensiblement la même superficie, les lots 35, 37 et 38, alors que les lots 34 et 36 sont plus grands. À titre indicatif seulement, si l'on applique une profondeur moyenne de 38 arpents à ces lots, on arrive à une mesure d'environ neuf arpents de front.

Et voici la situation actuelle dans **le cadastre rénové**. Les traits rouges marquent les limites probables de la concession de neuf arpents de Simon Fournier. La localisation probable des lots 34 à 38 du cadastre de 1875 a été insérée.



Capture d'écran de la matrice graphique sur Geocentrix février 2024

Aujourd'hui, en 2024, on se retrouve, en gros, avec une situation assez similaire quant à l'occupation de la concession de neuf arpents de Simon Fournier : les familles Simoneau, St-Pierre et Bouffard occupent toujours les lieux et font valoir ce magnifique territoire agricole. C'est tout un spectacle! Plus de trois cents ans après la concession par les seigneurs Couillard, on peut visualiser aujourd'hui, en s'approchant sensiblement de la réalité, les limites fixées aux neuf arpents de la terre de Simon Fournier concédée en 1716.

### 3. Parlons de Rosalie Fournier et d'Angélique Richard, fille et petite-fille de Simon Fournier

Rosalie Fournier semble avoir eu une vie mouvementée. C'est la cadette de la famille de Simon Fournier et Catherine Rousseau. Elle est baptisée à Saint-Thomas (Montmagny) le 19 janvier 1712. Elle se mariera trois fois :

- Abel Michon, le 22 octobre 1730, contrat de mariage entre Augustin Ruel (30 ans) et Rosalie Fournier (18 ans). Augustin Ruel décède peu de temps après.
- Abel Michon, le 21 septembre 1732, contrat de mariage entre Joseph Richard (32 ans) et Rosalie Fournier (20 ans). **Angélique Richard, le seul enfant qu'aura Rosalie Fournier, naît vers 1733.**
- Abel Michon, le 2 février 1735, contrat de mariage entre Louis Ruel/Revel (19 ans) et Rosalie Fournier (23 ans). Cette dernière décède peu de temps après car, dès le 17 mai 1736, Louis Ruel se remarie avec Marie-Anne Dandurant à Saint-Thomas de Montmagny. Une fille naîtra de ce couple vers 1737, Marie-Anne Ruel. Louis Ruel décède peu de temps après car Marie-Anne Dandurant se remarie le 7 septembre 1739 avec François-Drugeot.

En raison de l'incendie du presbytère en 1748, les registres de Saint-Pierre ne sont pas disponibles pour la période 1728-1739. Il n'est donc pas possible de connaître les dates exactes des mariages et du décès de Rosalie Fournier, ni de la naissance de sa fille Angélique. Par suite du décès de Rosalie, c'est son frère Jean qui assurera en grande partie le rôle de tuteur auprès d'Angélique Richard. On verra donc le nom de Jean Fournier associé à plusieurs transactions en lien avec les terres dont Angélique devient l'héritière par suite du décès de ses père et mère. Il y a lieu de signaler qu'Augustin Ruel, le premier époux de Rosalie Fournier, était déjà propriétaire d'une terre avant son mariage en 1730 soit, selon toute vraisemblance, le futur lot 46 du cadastre de 1875. Charles, un des fils de Jean-Chrysostome St-Pierre et Angélique Richard, s'est retrouvé sur ce lot pendant une certaine période. De plus, dès 1731, Augustin Ruel procède à un échange<sup>6</sup> auprès de Jean Ruel, son frère et époux de Marie-Marthe Fournier, et obtient ainsi la part de cette dernière, la part 4, dans la concession de Simon Fournier, son père.

Parmi les actes que Jean Fournier transigera dans son rôle de tuteur d'Angélique Richard, on verra, par exemple :

- Un partage de biens meubles et immeubles<sup>7</sup> entre Jean Fournier, tuteur d'Angélique Richard, et Louis Ruel, veuf de Rosalie Fournier, épouse antérieure de Joseph Richard.
- Une vente de terre<sup>8</sup> située dans la Rivière-du-Sud par Noël Malboeuf, tuteur de Marie-Anne Dandurand, veuve de Louis Ruel, et de sa fille nommée Marie-Anne Ruel, à Jean Fournier, de la paroisse de St Pierre en la Rivière-du-Sud, comme tuteur d'Angélique Richard (mineure).

---

<sup>6</sup> FamilySearch. Minutier de Jean-Étienne Dubreuil, le 15 juin 1731, FS 2358.

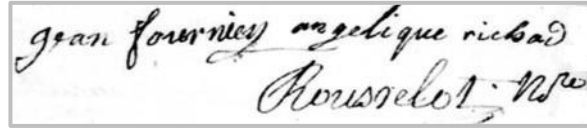
<sup>7</sup> FamilySearch. Minutier d'Abel Michon, le 18 janvier 1736, FS 2469.

<sup>8</sup> FamilySearch. Minutier de Pierre-François Rousselot, le 10 janvier 1743, FS 1180.



#### 4. Angélique Richard et Jean-Chrysostome Dessaint dit St-Pierre se marient en 1751

Le 20 avril 1751<sup>9</sup>, Jean-Chrysostome Dessaint dit St-Pierre et Angélique Richard passent un contrat de mariage. Le notaire indique que le futur époux est un mineur de 19 ans alors que la future épouse, également mineure, est âgée de 17 ans. Jean Fournier, oncle et tuteur d'Angélique, lui rendra compte aussitôt qu'elle atteindra l'âge de la majorité<sup>10</sup>.



Signatures de Jean Fournier et Angélique Richard au bas du contrat de mariage du 20 avril 1751.

Le mariage sera célébré à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud le 21 avril 1751.

En 1765, deux actes notariés nous indiquent que Jean-Chrysostome St-Pierre poursuit la tâche de devenir propriétaire des parts 4, 5, 6 et 7, parts déterminées en 1735 lors du partage de la concession de neuf arpents du grand-père d'Angélique Richard. Ainsi, en février 1765<sup>11</sup>, Louis-Charles Laurendeau, veuf d'Angélique Fournier (part 5), vend trois perches et six pieds de terre suivi par une vente<sup>12</sup> de 22 pieds de terre en novembre de la même année. Cela peut donner une idée à quel point les terres pouvaient devenir morcelées dans le contexte des successions.

Jean-Chrysostome Dessaint et Angélique Richard auront une famille de 12 enfants<sup>13</sup> dont un seul décèdera en bas âge. Les onze autres, huit filles et trois garçons, se marieront à l'exception de **Jean-Baptiste**. En octobre 1791, Jean-Chrysostome et Angélique feront cession de leurs biens à leurs enfants. Nous verrons le contenu de cet acte après avoir examiné sommairement ce qui a pu se passer dans les années suivant la Conquête (1759-1760) et la signature du traité de Paris en février 1763 alors que la Nouvelle-France devient une possession britannique.

#### 5. La famille St-Pierre et la période de la guerre de l'Indépendance américaine

Nous avons la chance que Gaston Deschênes, historien reconnu, ait publié en 2023 un livre<sup>14</sup> très documenté sur ce qui s'est passé en Côte-du-Sud en lien avec la guerre de l'Indépendance américaine. Il vaut vraiment la peine de lire ce livre et de prendre ainsi connaissance du rôle que les habitants de notre région ont joué lors de la présence des « Bostonnais » dans les environs de Québec et de l'implication de certains dans cette guerre.

Voici une mise en contexte telle que nous la présente monsieur Deschênes :

*La plupart des Québécois ignorent que leurs ancêtres sont venus près d'échapper à la tutelle britannique quelques années après la conquête de la Nouvelle-France. L'armée des Treize Colonies (qui formeront les États-Unis) prend Montréal en novembre 1775, Trois-Rivières en décembre et cerne ensuite la ville de Québec, dernier refuge du gouverneur britannique Carleton, défendu par quelques centaines de soldats britanniques et des miliciens de la capitale et de ses faubourgs.*

<sup>9</sup> FamilySearch. Minutier de Pierre-François Rousselot, le 20 avril 1751, FS 886.

<sup>10</sup> Au temps de la Nouvelle-France, la majorité était établie à 25 ans.

<sup>11</sup> FamilySearch. Minutier de Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 1<sup>er</sup> février 1765, FS 1075.

<sup>12</sup> FamilySearch. Minutier de Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 4 novembre 1765, FS 1856.

<sup>13</sup> PRDH (programme de recherche en démographie historique), <https://www-prdh-igd-com>.

<sup>14</sup> Deschênes, Gaston. *Un pays rebelle. La Côte-du-Sud et la guerre de l'Indépendance américaine*. Éditions du Septentrion, 2023, 258 p.

*Les habitants de la région de Québec ont refusé massivement de se mobiliser pour appuyer les Britanniques; ils ont généralement accordé leur sympathie et leur soutien aux « Bostonnais » (comme ils désignaient les insurgés des Treize Colonies) mais ils ne sont pas allés, sauf quelques centaines, jusqu'à prendre les armes et se joindre aux rebelles, comme ceux-ci l'avaient espéré. Bénéficiant de la sympathie des habitants des environs, mais manquant de ressources humaines, matérielles et financières, les Bostonnais n'ont pas réussi à prendre Québec en décembre 1775 et ont finalement retraité, après six mois de siège, devant l'arrivée de renforts britanniques par voie maritime en mai 1776<sup>15</sup>...*

*Les Bostonnais battent en retraite vers Montréal, suivies par les troupes britanniques revigorées, et retournent au sud de la frontière durant le mois de juin. Quelques centaines de canadiens, dont quelques Sudcôtois, iront poursuivre la guerre de l'Indépendance avec eux<sup>16</sup>...*

*En mai 1776, le gouverneur Carleton désigne trois commissaires spéciaux pour réorganiser la milice dans chaque paroisse du district de Québec et enquêter sur les personnes qui ont aidé les rebelles au cours des mois précédents<sup>17</sup>.*

Un rapport sera produit au terme de cette enquête, le rapport Baby, du nom de l'un des commissaires. Comme résidents de Saint-Pierre, nous savons qu'une bataille s'est déroulée dans notre paroisse le 25 mars 1776, désignée à l'époque comme étant « l'affaire de Michel Blais ». Qu'apprenons-nous dans le livre de monsieur Deschênes au sujet des habitants de Saint-Pierre en lien avec le double mandat des enquêteurs? Voici ce qu'il en est.

Des sanctions seront imposées aux officiers de milice fautifs notamment en les privant de leur grade. Dans certains cas, les fautifs seront « indignés », c'est-à-dire déclarés « indignes à l'avenir d'aucun employe pour le gouvernement ». À Saint-Pierre, c'est ce qui est arrivé à *Louis Fontaine, lieutenant; Joseph Morin, enseigne; Prisque Laprise, Augustin Blanchet et Joseph Vallières, sergents; mais surtout aux miliciens « commissionnés » par les rebelles, soit Jean Blanchet, capitaine; Augustin Morin, lieutenant et Jean-Dessince dit St-Pierre, enseigne<sup>18</sup>.*

Le rapport fait état également d'une liste de rebelles de la Côte-du-Sud concernés par la bataille de Saint-Pierre. Pour notre paroisse, 41 personnes sont mentionnées dont *Jean Dessaince dit St-Pierre et son fils<sup>19</sup>*. Le rapport indique également « *les plus mauvais sujets de la paroisse* », « *les plus opposés au gouvernement qui ont soulevé la paroisse et rendu le plus de services aux rebels* », soit *Augustin Morin, Jacques Picard, Pierre Morin, Augustin Blanchet, Charles Cloutier et Jean Dessaince dit St-Pierre<sup>20</sup>*.

---

<sup>15</sup> Deschênes. Op. cit., p. 14.

<sup>16</sup> Deschênes. Op. cit., p. 74.

<sup>17</sup> Deschênes. Op. cit., p. 74.

<sup>18</sup> Deschênes. Op. cit., p. 80.

<sup>19</sup> Deschênes. Op. cit., p. 231.

<sup>20</sup> Deschênes. Op. cit., p. 81.

Gaston Deschênes, à la toute première page de son livre, rapporte des propos de Robert de Roquebrune au sujet de ces rebelles, propos parus dans le journal *l'Ordre* le 22 septembre 1934 :

*Au Canada, on les considéra comme des réprouvés.*

*Mais ils avaient été victimes d'une noble illusion et s'étaient imaginé, un peu naïvement, que les Américains allaient s'emparer du Canada pour donner la liberté aux Canadiens.*

*Ce grand mot de « liberté » les avait enivrés.*

**Jean Dessaince dit St-Pierre et son fils...** En 1776, Jean-Chrysostome St-Pierre est âgé d'environ 47 ans et Jean-Baptiste, le quatrième enfant de la famille mais l'ainé parmi les trois fils (baptême à Saint-Pierre le 18 août 1857), est âgé de 13 ans. Tel que déjà mentionné, un certain nombre de Sudcôtois se sont engagés dans l'armée de George Washington pour aller poursuivre la guerre de l'Indépendance américaine au-delà de la frontière. La deuxième partie du livre de Gaston Deschênes porte sur ces soldats de la Révolution issus de la Côte-du-Sud. L'auteur présente des données sur le soldat « John St-Pierre ». Selon les recherches faites par monsieur Deschênes, un John-Baptiste St-Pierre figure dans la liste des réfugiés canadiens qui ont obtenu des terres au lac Champlain après la guerre de l'Indépendance. Ce soldat est-il Jean-Baptiste Dessaint dit St-Pierre, fils de Jean-Chrysostome et Angélique Richard? Cela ne peut être confirmé, mais il est bien possible que ce soit lui et qu'il soit revenu dans notre paroisse à la fin des années 1780<sup>21</sup>, à temps pour recevoir une terre de ses père et mère.

## 6. En 1791, la cession de Jean-Chrysostome St-Pierre et Angélique Richard à leurs enfants

Le 9 octobre 1791<sup>22</sup>, Jean-Chrysostome St-Pierre et Angélique Richard souhaitent « pourvoir à l'établissement et droits de leurs enfants dans leur succession ». Tous les enfants sont nommés, soit huit filles et trois garçons. Pour les filles, nous avons Marie-Françoise, Angélique, Marguerite, Marie-Bonne, Marie-Joséphé, Rose, Marie-Anne et Madeleine. L'acte est muet sur l'héritage laissé aux filles sauf à Rose<sup>23</sup> qui recevra une somme d'argent de son frère Jean-Baptiste. Comme c'est la seule qui ne soit pas mariée à ce moment, il est possible que les autres filles aient reçu leur héritage lors de leur mariage. Ce serait à vérifier. Lors de cet acte de 1791, Jean-Chrysostome et Angélique cèdent, abandonnent et délaissent :

- À Jean-Baptiste, leur fils aîné, garçon majeur d'environ 34 ans, deux arpents et une perche de terre de front sur 38 arpents de profondeur joignant par le nord-est à Joseph Blanchet et par le sud-ouest à Joseph Vallières. Ce dernier est propriétaire à ce moment des futurs lots 37 et 38. Font également partie de la cession cinq perches de terre de front (un demi-arpent) entre Ignace Bélanger du côté ouest et Charles

---

<sup>21</sup> Deschênes. Op. cit., p. 205-207. Gaston Deschênes consacre quelques pages à Jean-Baptiste Saint-Pierre dans la deuxième partie de son livre. Les données présentées ne permettent pas de confirmer hors de tout doute qu'il s'agit bien de John-Baptiste St-Pierre, le réfugié canadien, mais plusieurs des indices présentés vont en ce sens auxquels on peut ajouter la cession faite en 1791 par ses père et mère.

<sup>22</sup> FamilySearch. Minutier de Nicolas-Charles-Louis Levesque, le 9 octobre 1791, FS 2718.

<sup>23</sup> FamilySearch. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, le 23 juillet 1797, FS 1170. Par cet acte, Rose Dessaint donne une quittance à Jean-Baptiste, son frère, pour le montant d'argent qui lui était dû. Rose se marie avec Louis Fournier, à Saint-Pierre, le 28 mai 1816. Elle a 53 ans à ce moment. Elle décède en 1852.

Bélangier à l'est (ces Bélangier peuvent être des descendants par alliance de Pierre Gagné et Geneviève Fournier qui ont obtenu la part 6 lors du partage de 1735).

- À Charles Dessaint, âgé d'environ 19 ans, ses père et mère donnent deux arpents de terre de front, du côté nord de la rivière, tenant du côté nord-est à Geneviève Fournier et du côté sud-ouest à la terre de Michel Blais, fils de Joseph (il s'agit du futur lot 46). Ensemble cinq perches de terre de front tenant d'un côté à Jean-Baptiste Dessaint et de l'autre côté à la terre de Marie Fournier. Selon toute vraisemblance, il s'agit possiblement d'une section de la part 7 issue du partage de 1735. Il faut revenir à l'occasion à ce partage et bien le garder en mémoire.
- À Michel Dessaint, leur fils cadet âgé d'environ 17 ans, trois arpents de terre de front sur 40 arpents de profondeur sis et situés à Saint-Gervais tenant par le sud-ouest à un nommé Lapointe et par le nord-est à la terre de Jean Labbé à l'exception de la moitié du moulin à scie dont Jean-Chrysostome Dessaint et Angélique Richard se réservent la jouissance leur vie durant. Une consultation auprès de monsieur Pierre Prévost nous permet d'apprendre que cette terre est située au 1<sup>er</sup> rang Est, dans un secteur nommé le faubourg des Moulins. Au cadastre de Saint-Gervais, il s'agit du lot 230 et monsieur Prévost indique que *la terre en question est occupée en grande partie aujourd'hui par Bleuetière Lapointe, propriété de Nancy Lapointe (165, 1<sup>er</sup> rang Est).*

Jean-Baptiste, Charles et Michel reçoivent aussi d'autres biens dont des animaux, des instruments destinés à l'agriculture et autres. Ils devront fournir une abondance de biens de subsistance à leurs parents. Ces derniers se réservent le droit de loger où bon leur semblera, soit chez l'un ou l'autre de leurs fils. L'acte se termine en indiquant que Jean-Baptiste et Charles se partagent la moitié d'un arpent de terre joignant la terre de Marie Fournier, qui est propriétaire à ce moment des parts 8 et 9. Ces derniers s'entendent sur l'entretien de la clôture de ligne. La cession faite à Jean-Baptiste et Charles en 1791 nous indique que les parts 4, 5, 6 et 7 sont encore morcelées : Jean-Chrysostome n'en était pas l'unique détenteur en 1791.

Tel que déjà signalé, Jean-Baptiste, le fils aîné, restera célibataire. Charles épousera Marie-Angélique Lavergne, à Saint-Pierre, le 25 février 1794, tandis que Michel se mariera avec Françoise Pouliot, à Saint-Gervais, le 14 juillet 1794. Il est probable que Jean-Chrysostome et Angélique aient suivi leur fils cadet Michel à Saint-Gervais. Jean-Chrysostome y décède le 27 mars 1798 et y est inhumé deux jours plus tard. L'acte d'inhumation d'Angélique ne semble pas facilement accessible : on ne le trouve nulle part. Cependant, un acte notarié<sup>24</sup> nous indique qu'elle est toujours vivante en 1816 et qu'elle demeure à Saint-Gervais : elle avait possiblement 83 ans à ce moment. Par cet acte, elle donne une quittance à Jean-Baptiste et Michel en lien avec leurs obligations indiquées dans l'acte de cession du 9 octobre 1791. Charles, pour sa part, est décédé l'année précédente, soit en 1815, âgé de seulement 45 ans.

## **7. Trente ans plus tard, Jean-Baptiste Dessaint fait donation de sa terre à son frère Michel**

Le 5 avril 1821<sup>25</sup>, Jean-Baptiste Dessaint pose un geste important : il fait donation de sa terre « voulant témoigner l'amitié qu'il a toujours porté et conservé pour le sieur Michel Dessaint dit St-Pierre, son frère cultivateur demeurant à St-Gervais ». Cette donation concerne une terre de

---

<sup>24</sup> FamilySearch. Minutier d'Abraham Turgeon, le 21 octobre 1816, FS 1900.

<sup>25</sup> FamilySearch. Minutier d'Augustin Larue, acte 87, le 5 avril 1821, FS 1920.

trois arpents et six perches de front plus ou moins sur 37 arpents et demi de profondeur plus ou moins joignant du côté sud-ouest à Joseph-Marc Blais et au nord-est aux représentants ou héritiers de feu Charles Dessaint dit St-Pierre, ensemble la maison de bois, la grange, l'étable et autres bâtiments dessus construits. La donation comprend aussi une terre à bois d'un arpent de front sur la troisième concession. Jean-Baptiste se réserve la jouissance de la juste moitié de la maison et la possibilité également d'aller prendre son logement chez son frère Michel, dans la paroisse Saint-Gervais. Font partie de la donation deux chevaux âgés de quinze ans, l'un sous poil rouge et l'autre sous poil noir, quatre mères vaches, deux taures âgées d'un an, dix mères brebis avec leur petits, un mouton mâle, douze poules et deux coqs, une calèche, une grande et une petite charrette... quatre harnois complets pour atteler quatre chevaux... La liste se prolonge sur pratiquement trois pages de l'acte notarié. Jean-Baptiste Dessaint demande à son frère Michel de payer le résidu de leurs gages et salaires à Michel Dessaint, son neveu, et aussi à Marguerite Gaumont. Finalement, le notaire établit la liste des éléments composant la rente viagère que Michel Dessaint devra fournir annuellement à son frère : trente minots de beau blé, un minot de pois blancs, un minot de sel, une livre de poivre, un cochon gras du poids de 150 livres, ...

Moins de trois mois après cette donation, **le 16 juin 1821**<sup>26</sup>, Michel Dessaint et Françoise Pouliot redonnent la terre reçue de Jean-Baptiste à leur fils Michel, le neveu qui travaillait possiblement avec son oncle sur sa terre. Le notaire indique d'ailleurs que ce dernier demeure maintenant à Saint-Pierre. La description de la terre est identique à celle du 5 avril 1821. Les donateurs réservent la moitié de la maison pour Jean-Baptiste Dessaint, leur frère et beau-frère. Toutes les conditions de la rente viagère destinée à Jean-Baptiste sont reconduites. De plus, Michel Dessaint fils devra payer un héritage à chacun de ses neuf frères et sœurs nommés dans l'acte. La famille compte cependant plus d'enfants, douze environ. Certaines des filles étaient déjà mariées en 1821.

Tous les enfants de la famille de Michel Dessaint et Françoise Pouliot semblent avoir été baptisés à Saint-Gervais. Selon toute vraisemblance, la famille y a toujours vécu. Ce Michel Dessaint fils qui reçoit la terre de son oncle Jean-Baptiste à Saint-Pierre est l'aîné de la famille. Il se marie avec Marguerite Corriveau le 7 août 1821 après avoir passé un contrat de mariage le jour précédent<sup>27</sup>. Par ailleurs, Jean-Baptiste ne bénéficiera pas longtemps de sa rente viagère car il est inhumé à Saint-Pierre le 17 mars 1823 étant décédé deux jours plus tôt, âgé de 68 ans.

#### **8. Michel Dessaint et Marguerite Corriveau donnent une partie de leur terre à leur fils Michel**

Avant d'examiner cette donation, il y a lieu de signaler que deux autres actes notariés indiquent que la terre de Michel Dessaint, époux de Marguerite Corriveau, possède bien cette dimension de trois arpents et six perches. Nous les plaçons en référence<sup>28</sup>. Dans l'acte du 30 novembre 1822, Michel Dessaint déclare détenir cinq perches de front sur 37 arpents et demi de profondeur tenant au nord-est aux mineurs de feu Charles Dessaint et au sud-ouest au dit comparant. Il faut se rappeler que la donation faite par Jean-Chrysostome en 1791 à son fils Charles incluait un demi-arpent de terre situé à l'est de son frère Jean-Baptiste. Dans le second

---

<sup>26</sup> FamilySearch. Minutier d'Augustin Larue, acte 143, le 16 juin 1821, FS 2348.

<sup>27</sup> FamilySearch. Minutier d'Augustin Larue, acte 209, le 6 août 1821, FS 2947.

<sup>28</sup> Ces deux actes sont : **1.** FamilySearch. Minutier de Nicolas-Gaspard Boisseau, acte 7503, le 30 novembre 1822, FS 1545. **2.** FamilySearch. Minutier d'Ignace-Gaspard Boisseau, acte 1685, le 1<sup>er</sup> octobre 1825, FS 2430.

acte, celui du 1<sup>er</sup> octobre 1825, Michel Dessaint déclare détenir à Saint-Pierre, relevant de Simon Talbot, trois arpents et une perche de terre de front sur la profondeur de la juste moitié du terrain qu'il y a entre le fleuve St-Laurent et le chenal de la rivière du Sud tenant d'un côté au nord-est à cinq perches de terre (un demi-arpent) appartenant à Michel Dessaint en la censive de madame Oliva, veuve d'Antoine Gaspard Couillard, et par le sud-ouest à Joseph-Marc Blais. Ces deux actes sont complémentaires : sous le régime seigneurial, les habitants devaient déclarer leur terre à la personne détenant le titre de seigneur. Comme la terre de Michel Dessaint relevait de deux seigneurs, il devait faire une déclaration à chacun d'eux. En tenant compte de ces deux déclarations, nous arrivons bien au total de trois arpents et six perches, ce qui est conforme à la donation de 1821.

Il n'est pas évident de comprendre de quelle façon s'est complété la succession de Charles Dessaint pour le demi-arpent du côté est de la terre de Michel Dessaint. Un acte passé en 1839<sup>29</sup> indique qu'Édouard Bouffard en recueille un peu plus de trois perches, ce qui porte la dimension du lot 34 à deux arpents et trois perches. Ces trois perches sont probablement une tranche de la part 7 du partage de 1735. De son côté, Michel Dessaint obtient environ une perche et quinze pieds<sup>30</sup>. C'est donc 25 ans après le décès de Charles en 1815 et 50 ans après la donation de 1791 que la situation de ce demi-arpent s'est clarifiée.

Revenons à Michel Dessaint et Marguerite Corriveau. Leur famille ressemblera à bon nombre de familles canadiennes : environ quinze enfants verront le jour et plusieurs décèderont en bas âge, environ six, ou dans la jeune vingtaine, probablement deux. La première donation sera faite à Michel, l'aîné parmi les garçons. Voyons ce qu'il en est.

**Le 10 mai 1850**<sup>31</sup>, Michel Dessaint et Marguerite Corriveau donnent à Michel Dessaint leur fils, garçon majeur cultivateur résident à St-Pierre, dix-sept perches et six pieds de terre de front joignant du côté nord-est à Edouard Bouffard et au sud-ouest au terrain restant appartenant aux donateurs. Quelques années plus tard, en 1855<sup>32</sup>, Michel Dessaint, époux de Vitaline Boulet, vend une bande de terre à la Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc. L'acte indique dix-huit perches et six pieds de front sur deux arpents de profondeur. La terre occupée par ce Michel Dessaint deviendra le futur lot 35. Ce dernier est né le 12 avril 1827 et se marie à Saint-Pierre le 3 août 1852 avec Vitaline Boulet. Ce couple ne semble pas avoir eu de descendance. Nous verrons plus loin que ce Michel Dessaint se départira de sa terre en 1875 pour aller demeurer à Saint-Paul.

## 9. Michel Dessaint et Marguerite Corriveau donnent l'autre partie à Cyprien et Alexandre

Parmi l'ensemble des enfants de cette famille, cinq fils se rendront à l'âge adulte :

- Michel, l'aîné parmi les fils, né en 1827 comme nous avons déjà vu;
- Ferdinand, né en 1828 et décédé en 1848 (19 ans);
- Cyprien, né en 1834 et décédé en 1876 (41 ans);
- Alexandre, né en 1839 et décédé en 1865 (24 ans);
- Zéphirin, le fils cadet, votre ancêtre, né en 1843. Une fille naît après lui (1845), mais cette dernière décède alors qu'elle n'a que treize mois.

---

<sup>29</sup> FamilySearch. Minutier de Vildebou Larue, acte 1399, 11 août 1839, FS 233.

<sup>30</sup> FamilySearch. Minutier de Vildebou Larue, acte 1397, 11 août 1839, FS 224.

<sup>31</sup> FamilySearch. Minutier de Vildebou Larue, acte 3171, 10 mai 1850, FS 1577.

<sup>32</sup> FamilySearch. Minutier de Louis Nazaire Roy, acte 1152, 31 mai 1855, FS 1228.



**Le 24 août 1858**, Marguerite Corriveau, veuve de Michel Dessaint (décédé en septembre 1857), fait une donation à ses fils Cyprien et Alexandre en deux actes notariés séparés<sup>33</sup>, mais passés le même jour. Cyprien a alors environ 24 ans et Alexandre environ 20 ans. Elle donne à Cyprien Dessaint dit St-Pierre, son fils, garçon majeur cultivateur, la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front plus ou moins joignant du côté sud-ouest la ligne et terre d'Augustin Simoneau et au nord-est à la moitié de terre qu'elle se propose de donner à sieur Alexandre Dessaint dit St-Pierre, ensemble la juste moitié de la maison et la juste moitié des autres bâtiments. Elle donne également un demi-arpent de terre à bois (cinq perches) sur la troisième concession. La donatrice se réserve la jouissance et l'usufruit de tous les biens donnés jusqu'au premier novembre 1864. Pendant cette période, elle devra loger, nourrir chauffer, éclairer le donataire ainsi que sa femme s'il se marie et « *ses enfants si Dieu leur en donne* ». En contrepartie, Cyprien « *travaillera sous les ordres et conduite de la dite dame donatrice* ». Plusieurs autres conventions sont établies dont notamment les biens composant une rente viagère destinée à Marguerite Corriveau et une somme à verser à Zéphirin pour ses droits légitimes. Cyprien n'aura pas le droit de vendre, aliéner ou échanger les immeubles donnés pendant la vie de la donatrice sans son consentement par écrit.

Le même jour, Marguerite Corriveau donne à Alexandre son fils, garçon cultivateur, la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front plus ou moins joignant au nord-est la terre de Michel Dessaint dit St-Pierre, son frère, et au sud-ouest à la moitié de terre de sieur Cyprien Dessaint dit St-Pierre, son frère, ensemble la juste moitié de la grange et étable. Elle donne également un demi-arpent de terre à bois sur la troisième concession. Règle générale, les mêmes conventions reviennent incluant le paiement par Alexandre de droits légitimes destinés à son frère Zéphirin.

Moins de vingt ans plus tard, ces moitiés de terre formeront le lot 36 lors de l'implantation du cadastre de 1875 et ce dernier est alors inscrit comme appartenant à Zéphirin St-Pierre, le fils cadet. Que s'est-il passé? On comprend qu'Alexandre et Cyprien ne sont plus là. Alexandre, pour sa part, décède environ sept ans après la donation de 1858, âgé de 24 ans seulement. Il est inhumé à Saint-Pierre le 24 décembre 1865 étant décédé deux jours plus tôt.

#### **10. En 1866, Marguerite Corriveau fait une donation à Zéphirin St-Pierre, son fils cadet**

Placé devant ce fait, le 14 février 1866<sup>34</sup>, Marguerite Corriveau fera donation de la terre d'Alexandre à Zéphirin. Ce dernier est alors âgé d'environ 23 ans et sa mère lui donne la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front plus ou moins, joignant au nord-est à Michel Dessaint et au sud-ouest à Cyprien Dessaint. Le demi-arpent de la terre à bois sur la troisième concession fait partie de la donation. Il est entendu que Zéphirin jouira en commun avec son frère Cyprien des bâtiments, ces derniers se trouvant construits, pour la plus grande partie, sur la terre de Cyprien. Marguerite Corriveau déclare, dans cet acte, avoir payé les droits légitimes de ses filles : elle en nomme cinq. Étant née en 1802, Marguerite Corriveau a alors tout près de 65 ans. Elle décède en mars 1871. Zéphirin se marie à Saint-François le 8 janvier 1867 avec Philomène Labrecque, alors veuve de Georges Fournier (mariage à Saint-Gervais le 16 février 1863). Un contrat de mariage avait été passé le 7 janvier 1867<sup>35</sup>.

---

<sup>33</sup> FamilySearch. Minutier de Vildebou Larue, acte 4143, le 24 août 1858, FS 2236 et acte 4144, le 24 août 1858, FS 2248.

<sup>34</sup> FamilySearch. Minutier de François-Xavier Gendreau, acte 3960, le 14 février 1866, FS 1057.

<sup>35</sup> FamilySearch. Minutier de Jean-Baptiste Morin, acte 5568, le 7 janvier 1867, FS 5568.

Nous verrons dans une section spécifique au lot 35 qu'un évènement important survient en 1875 : tel que déjà signalé, Michel Dessaint, le frère aîné de Cyprien et de Zéphirin vend sa terre et va s'installer à Saint-Paul. Un autre évènement, dramatique celui-là, survient peu de temps après. L'acte d'inhumation de Cyprien St-Pierre du 26 juin 1876 nous indique que ce dernier « *est décédé à Québec de mort violente le 19 juin du présent mois* ». Il semble bien qu'il ait été victime de meurtre. Il est inhumé à Saint-Pierre « avec l'autorisation du coroner ». Est-ce que Cyprien avait produit un testament? De quelle façon s'est exécutée sa succession? Comment la terre de Cyprien a-t-elle été transmise? Lors de l'implantation du cadastre, Zéphirin St-Pierre est indiqué comme étant propriétaire du lot 36.

#### 11. Après 1875, le devenir du lot 36 appartenant à Zéphirin St-Pierre

La famille de Zéphirin et Philomène Labrecque comptera environ dix enfants dont quatre semblent décéder en bas âge. Six d'entre eux se marieront dont deux garçons, Alfred et Ernest, et quatre filles, Rose-Anna, Alvine, Bernadette et Mélanie. Encore une fois, c'est le fils aîné, Alfred, qui prendra la relève.

Le 9 avril 1897<sup>36</sup>, Zéphirin St-Pierre procède à une donation auprès de son fils Alfred. Il cède une terre de 80 arpents en superficie environ, le lot 36, une terre à bois de 40 arpents en superficie sur la troisième concession, le lot 317, tous les animaux y compris les chevaux, harnais, voitures, tous les instruments aratoires, tous les meubles qui sont dans les bâtisses. Les donateurs se réservent un logement en usufruit pour leur vie durant, soit la moitié sud-ouest de la maison actuelle. La dite maison sera divisée aux frais du donataire. Zéphirin devra payer une rente viagère et pension alimentaire de 100 \$ par année payable par quartier et d'avance. Il devra, de plus, garder en commun avec lui ses deux sœurs Bernadette et Mélanie, les nourrir, éclairer, coucher, vêtir tant qu'elles ne seront pas pourvues par mariage. En contrepartie, ces dernières devront travailler au profit du donataire. D'autres dispositions sont rattachées à cette donation.

Alfred St-Pierre et Ludivine Proulx se marient à Saint-Pierre le 20 juillet 1897. Eux aussi auront une famille nombreuse, soit environ treize enfants<sup>37</sup>. Joseph-Alfred, né en 1909, semble bien être le seul garçon issu de ce couple. Quelques-unes de ses sœurs décèderont en bas âge et environ huit d'entre elles se marieront.

Pour la suite, les personnes intéressées pourront consulter le Registre foncier du Québec en ligne afin d'obtenir les informations nécessaires sur la transmission du lot 36. Rapidement, on peut cependant signaler les inscriptions suivantes :

Nom des parties	Titre de l'acte	Date	Numéro
Alfred St-Pierre à Alfred St-Pierre, fils	Donation	1934-08-04	42 345
Alfred St-Pierre à Jacques St-Pierre	Vente	1976-06-01	100 549
Jacques St-Pierre à Frédéric St-Pierre	Donation	1999-05-27	154 511

<sup>36</sup> FamilySearch. Minutier de Joseph-Stanislas Gendron, acte 4592, le 9 avril 1897, FS 302.

<sup>37</sup> Les données généalogiques présentées dans ce document ne sont pas nécessairement exhaustives, ce n'était pas le but recherché, même si le souhait de correspondre le plus possible à la réalité était bien présent. Les répertoires de baptêmes, mariages et sépultures de Saint-Pierre ont été consultés de même que certains sites tels que le PRDH (programme de recherche en démographie historique), Ancestry ou encore FamilySearch.

## 12. Le devenir du lot 35 appartenant à Michel Dessaint dit St-Pierre à compter de 1875

Le 26 avril 1875<sup>38</sup>, Michel Dessaint vend son bien à Osithe Têtu, épouse en secondes noces de Napoléon Collin, soit une terre de dix-huit perches et six pieds de front sur 37 arpents de profondeur joignant au nord-est à Édouard Bouffard et au sud-ouest à Zéphirin St-Pierre avec la maison, grange et autres bâtisses, tous les gréments d'agriculture, voitures, harnois, tous les animaux et autres biens. La vente se fait au prix de 800 louis. La terre demeure hypothéquée en faveur de Michel Dessaint. Ce dernier se réserve un cheval avec son harnois le plus propre, sa voiture à quatre roues et une vieille carriole avec deux peaux de buffles. Dans la maison, il se réserve une commode, une couchette, une table, toutes les chaises dans la cuisine, une hache, un marteau, le fer à repasser, toutes les hardes, lingerie, lainage et huit minots de patates. Est-ce avec ces seuls biens qu'il quittera pour Saint-Paul?

Un autre acte est passé en juin 1887<sup>39</sup>. Michel Dessaint donne une quittance à Osithe Têtu pour un montant de 88.76 \$ couvrant le montant des intérêts sur la balance du prix de vente. Il restera à verser 450 louis payables tel que mentionné dans l'acte du 26 avril 1875. Plus tard, soit en 1880<sup>40</sup>, l'acte de vente est refait en indiquant que le prix total est établi à 750 louis qui sont déjà payés et la quittance donnée.

Il est possible, par un acte passé en 1895<sup>41</sup>, d'avoir une bonne idée de l'endroit où est allé s'installer Michel Dessaint à Saint-Paul-du-Buton. Ce dernier fait alors une cession de droits à la Compagnie d'aqueduc de St-Paul : il cède les droits et la faculté de jouir et d'user de la source d'eau qui sert actuellement à alimenter les différents tuyaux de la dite aqueduc qui servent à conduire et à fournir l'eau de la dite source à chacun des associés. Le notaire indique que la source se trouve sur le terrain de Michel Dessaint, sur une partie d'un lot de terre situé dans le quatrième rang sud-ouest du Township Montminy sous le numéro 12 A du dit rang soit, semble-t-il, dans l'environnement immédiat de l'église, au sud de celle-ci. Ces droits sont cédés au révérend messire Joseph Galarneau, curé de la paroisse de St-Paul-de-Montminy, à ses successeurs ainsi qu'à tous les associés de l'aqueduc construite et établie dans le village de cette paroisse. Vitaline Boulet est inhumée à St-Paul le 26 février 1899 et Michel St-Pierre, pour sa part, sera inhumé au même endroit le 19 avril 1905. L'acte d'inhumation indique 77 ans.

On peut se demander ce qui a poussé Michel Dessaint et son épouse à se départir de leur terre et à quitter Saint-Pierre. Voici un indice qui n'est peut-être pas concluant, mais qui mérite tout de même d'être pris en considération. Tel que déjà signalé, aucun enfant ne semble être issu de ce couple. Au recensement de 1871, on remarque cependant la présence d'une jeune fille dans ce ménage : Flavie, 17 ans. Les registres de notre paroisse présentent un acte d'inhumation à ce nom le 27 juillet 1874 : Flavie St-Pierre, 19 ans, décédée accidentellement le 24 juillet, fille légitime de Joseph St-Pierre et Olympe Picard, couple qui demeurait à St-Gervais. Il s'agit d'une cousine de Michel Dessaint, époux de Vitaline Boulet. Cette jeune fille semblait vivre avec eux. Une grande différence d'âge existe entre Michel Dessaint et sa cousine Flavie, possiblement plus de vingt ans. Est-ce que ce décès a pu contribuer au départ du couple vers St-Paul ?

---

<sup>38</sup> FamilySearch. Minutier de Wilfrid Guay, acte 725, 26 avril 1875, FS 430.

<sup>39</sup> FamilySearch. Minutier de Wilfrid Guay, acte 909, 4 juin 1877, FS 320.

<sup>40</sup> FamilySearch. Minutier de Wilfrid Guay, acte 1179, 8 juin 1880, FS 450.

<sup>41</sup> FamilySearch. Minutier de Wilfrid Guay, acte 3039, 10 septembre 1895, FS 92.

### Certaines des inscriptions au Registre foncier pour le lot 35

<b>Nom des parties</b>	<b>Titre de l'acte</b>	<b>Date</b>	<b>Numéro</b>
Osithe Têtu à Octave Fiset	Vente	1885	9 561
Octave Fiset à Arthur Dubé	Vente	1890	11 599
Arthur Dubé à Louis Couillard	Vente	1902	16 875
Arthur Dubé à Alphonse Bouffard	Vente	1903	17 315
Alphonse Bouffard à Armand Bouffard	Donation	1939-07-15	46 528
Succession Armand Bouffard par Anita Lamonde	Transmission	1961-12-14	72 930
Mme Armand Bouffard à Bertrand Bouffard	Vente	1974-12-20	97 577

Ces inscriptions seraient toutes à examiner. Elles ne sont présentées ici qu'à titre indicatif. Elles nous permettent de voir la présence d'Alphonse Bouffard sur ce lot. Ce dernier se marie le 16 juin 1903 avec Mélanie St-Pierre, la fille cadette de Zéphirin St-Pierre et Philomène Labrecque.

### Résumé de l'occupation des lots 35 et 36 du cadastre de Saint-Pierre

Le 10 juillet 1716	Notaire Abel Michon, concession à Simon Fournier d'une terre de neuf arpents de front du côté nord de la rivière joignant la terre de la famille Blanchet du côté est et celle de Jean-Baptiste Rousseau du côté ouest.
Le 4 avril 1735	Notaire Abel Michon, Simon Fournier et Catherine Rousseau procèdent au partage de leur terre. Cette dernière est divisée en neuf parts, chacun des enfants recevant une part d'environ un arpent.
Le 20 avril 1751	Notaire Pierre-François Rousselot, Jean-Chrysostome Dessaint dit St-Pierre et Angélique Richard passent un contrat de mariage.
Le 9 octobre 1791	Notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque, cession de biens par Jean Chrysostome St-Pierre et Angélique Richard à leurs fils Jean-Baptiste, Charles et Michel.
Le 5 avril 1821	Notaire Augustin Larue, donation d'une terre de trois arpents et six perches par Jean-Baptiste Dessaint à Michel Dessaint, son frère, époux de Françoise Pouliot.
Le 16 juin 1821	Notaire Augustin Larue, donation de cette même terre par Michel Dessaint dit St-Pierre et Françoise Pouliot à leur fils Michel.
Le 10 mai 1850	Notaire Vildebon Larue, donation par Michel Dessaint et Marguerite Corriveau à Michel Dessaint leur fils, garçon majeur cultivateur résidant à St-Pierre. Mariage avec Vitaline Boulet en 1852.
Le 24 août 1858	Notaire Vildebon Larue, donation Marguerite Corriveau, veuve de feu Michel Dessaint, à Cyprien Dessaint dit St-Pierre, son fils garçon cultivateur, la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front plus ou moins joignant au sud-ouest la ligne et terre d'Augustin Simoneau.
Le 24 août 1858	Notaire Vildebon Larue, donation Marguerite Corriveau, veuve de feu Michel Dessaint, à Alexandre, son fils garçon cultivateur, la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front plus ou moins joignant du côté est la terre de Michel Dessaint dit St-Pierre son frère, et du côté ouest à la moitié donnée à Cyprien Dessaint dit St-Pierre.
Le 14 février 1866	Notaire François-Xavier Gendreau, donation par Marguerite Corriveau à son fils Zéphirin la juste moitié d'une terre de deux arpents et deux perches de front joignant au nord-est à Michel Dessaint et au sud-ouest à Cyprien Dessaint.
Le 7 janvier 1867	Notaire Jean-Baptiste Morin, contrat de mariage de Zéphirin St-Pierre et Philomène Labrecque.
Le 26 avril 1875	Notaire Wilfrid Guay, vente par Michel Dessaint à Osithe Têtu, épouse en secondes noces de Napoléon Collin, une terre de dix-huit perches et six pieds de front sur 37 arpents de profondeur joignant au nord-est à Édouard Bouffard et au sud-ouest à Zéphirin St-Pierre (le lot 35).
Le 9 avril 1897	Notaire Joseph-Stanislas Gendron, donation Zéphirin St-Pierre à Alfred St-Pierre, une terre de 80 arpents en superficie environ (lot 36) et une terre à bois de 40 arpents en superficie sur la troisième concession (lot 317).

#### Certaines inscriptions au Registre foncier du Québec pour le lot 36

Nom des parties	Titre de l'acte	Date	Numéro
Alfred St-Pierre à Alfred St-Pierre, fils	Donation	1934-08-04	42 345
Alfred St-Pierre à Jacques St-Pierre	Vente	1976-06-01	100 549
Jacques St-Pierre à Frédéric St-Pierre	Donation	1999-05-27	154 511

## Conclusion

Il est un peu ingrat envers nos ancêtres d'en arriver à présenter un résumé de leur histoire en quelques pages seulement. Aussi, faut-il y aller bien modestement et conclure que l'on a regardé quelques faits, quelques-uns seulement des événements ayant marqué leur vie. Et puis d'autres viendront après nous voulant effectuer des recherches, reprendre le cours de l'histoire de nos ancêtres, la poursuivre, l'enrichir. Il faut leur laisser ce plaisir de faire d'autres découvertes!

L'histoire de la famille Dessaint dit St-Pierre installée dans notre paroisse depuis le début met en évidence le destin hors du commun vécu par nombre de Canadiens français. Notre génération, je suis née en 1948, n'a pas connu de guerre sauf celles se déroulant ailleurs, dans le monde. Nos ancêtres, eux, ont connu plusieurs périodes de guerre dont la plus cruciale, celle ayant eu le plus de conséquences, concerne la Conquête de 1759-1760. Cet épisode de notre histoire est revenu les hanter... au moment de la guerre de l'Indépendance américaine, puis lors de la Rébellion des Patriotes en 1837-1838. Pour notre part, nous l'avons vu se présenter sous une autre facette lors de la crise d'Octobre de 1970.

Les membres de la famille St-Pierre ont connu des périodes difficiles, notamment de nombreux deuils. On peut prendre conscience à travers leur vécu à quel point la terre leur était précieuse. Quand je passe au rang Nord, traversant les neuf arpents de la concession de Simon Fournier, je ne peux m'empêcher d'avoir une bonne pensée envers toutes ces personnes composant les générations antérieures. Une grande beauté, une fierté aussi pour notre Municipalité, se dégagent de tout cela!

J'ai éprouvé beaucoup de plaisir à effectuer cette recherche prévue depuis un bon bout de temps. Je souhaite que sa lecture vous ait aussi apporté du plaisir. N'hésitez pas à me faire part de vos commentaires. Je souhaite vraiment qu'il n'y ait pas d'erreur. Il peut toujours arriver qu'il y en ait. Si c'est le cas, c'est bien involontaire!

Mariette Blais  
mariette.blais@gmail.com

## Un projet est en cours

*Un groupe de personnes, dirigé par Marc-Guy Létourneau et dont je fais partie, travaille depuis quelque temps à faire le relevé de l'ensemble des concessions attribuées par les seigneurs de la Rivière-du-Sud dans les débuts du développement de la paroisse de Saint-Pierre. La cueillette de données comprend aussi les procès-verbaux d'arpentage reliés à ces actes de concession. Appuyé sur les données d'arpentage, le but de ce projet consiste, dans un premier temps, à situer ces concessions sur le territoire de Saint-Pierre tout en les mettant en rapport avec le plan cadastral officiel implanté vers 1875. Éventuellement, ce projet fera l'objet d'une publication.*



### Ascendance paternelle de Céline Lecomte

Nom du père	Mariage	Nom de la mère
Jean-Paul Lecomte	27-06-1951 Saint-François	Monique Delagrave
Paul Lecomte	26-06-1923 Sainte-Marguerite	Yvonne Laliberté
Phidime Lecomte	24-10-1893 Saint-François	Marie-Anne Laliberté
Elzéar Lecomte	10-07-1860 Isle-aux-Grues	Arzélie Lapierre
Pierre Lecomte	07-08-1832 Montmagny	Marie-Henriette Fournier
Jean-Baptiste Lecomte	14-06-1796 Saint-Pierre	Marguerite Samson
Jean-Baptiste Lecomte <sup>42</sup>	15-10-1770 Saint-Pierre	Marguerite Talbot
Pierre Lecomte	France	Louise Lecoufle

Sources :

Site *FamilySearch*

Site *Nos Origines*

*Répertoires de mariages de Saint-Pierre et Saint-François*


PRDH (programme de recherche en démographie Historique)

---

<sup>42</sup> Lors de son contrat de mariage avec Marguerite Talbot en 1770, le notaire indique que Jean-Baptiste Lecomte demeure depuis plusieurs années à Saint-Thomas (Montmagny). Il aurait été baptisé le 21 août 1735 à Saint-Pierre-Langers, diocèse d'Avranches en Basse-Normandie. Il est inhumé à Saint-Pierre le 30 décembre 1802, âgé de 67 ans. Dans ce contrat passé devant le notaire Nicolas-Charles-Louis Levesque, acte 2768, le 7 octobre 1770, FS 2119, Marguerite Talbot déclare détenir deux arpents de terre à Saint-Pierre joignant du côté ouest Augustin Talbot et du côté est aux représentants de feu Louis-Marie Destroismaisons. La famille de Jean-Baptiste Lecomte semble toujours occuper cette terre lors de son décès en 1802 : elle paraît dans son inventaire des biens fait par le même notaire le 26 juillet 1793, FS 321.


Quelques photos reliées aux ancêtres St-Pierre

A la douce mémoire de



**ZEPHIRIN ST-PIERRE**  
 Epoux de PHILOMENE LABRECQUE  
 Décédé le 23 Août 1909  
 A l'âge de 65 ans.


Consolez-vous avec moi, vous tous qui m'êtes si chers ; j'abandonne une vallée de larmes, pour le royaume des cieux.  
 (Ste-Catherine de Sienne.)  
 Sa mort a laissé dans nos cœurs une plaie profonde. Nous vous avons supplié Seigneur de prolonger ses jours ; vous lui avez donné le repos éternel. Que votre nom soit béni. (St-Ambroise)  
 Ne pleurez pas, je vais à Dieu, je vais vous attendre au ciel ; la famille s'y reformera et les larmes eront séchées.  
 Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour !  
 Doux Cœur de Marie, soyez mon salut !  
 (300 jours d'indulgence.)  
 O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel !  
 (7 ans et 7 quarantaines d'ind.)



A LA DOUCE MEMOIRE DE

**PHILOMENE LABRECQUE**  
 Epouse de feu Zéphirin St-Pierre

*Décédée à St-Pierre, le 5 septembre 1929,  
 à l'âge de 84 ans et 2 mois.*



A LA DOUCE MEMOIRE DE

*Alfred St-Pierre*  
 Epoux de feu Ludivine Proulx

Décédé à St-Pierre,  
 le 15 juillet 1948,  
 à l'âge de 79 ans et 6 mois.

**R. I. P.**

A LA DOUCE MEMOIRE DE



**LUDIVINE PROULX**  
 Epouse de Alfred St-Pierre

*Décédée à St-Pierre, le 16 juin 1934,  
 et inhumée le 19, à l'âge de 59 ans.*

Adieu cher époux, enfants, parents et amis bien-aimés, je me suis soumise à la volonté de Dieu, j'ai vu venir la mort avec le calme et le courage que donne la foi.

Ne pleurez pas j'ai laissée la souffrance pour le bonheur, la terre pour le ciel ou je vous attends.

Si vous m'aimez vraiment, priez beaucoup et communiquez souvent pour moi.

Doux Cœur de Jésus, soyez mon amour !  
 Doux Cœur de Marie, soyez mon salut !  
 (300 jours d'ind. chaque.)

J. C. AUDET, Photos., Montmagny.

MADE IN FRANCE



*Gilberte Picard*

épouse de Joseph Alfred St-Pierre  
décédée le 4 juin 1995  
à l'âge de 85 ans et 8 mois



En souvenir de

*Joseph-Alfred St-Pierre (Ti-Bé)*

époux de feu Gilberte Picard

décédé le 5 juillet 2002

à l'âge de 93 ans

**Le versant de la terre de la famille St-Pierre conduisant à la rivière du Sud**



Photo prise le 5 juin 2024. Mariette Blais